La CFE-CGC/UNSA vote « POUR » lors de la Consultation sur le projet Supervision Pilotage Résolution des Incidents Nouvelle Génération (SPRING), pour les raisons suivantes :

La Direction s'est engagé à garder l'ensemble du personnel,

La Direction maintient les sites à moyen terme,

Il est mis en place un accompagnement des salariés et une participation des salariés aux décisions locales (ces points avaient été demandés par la CFE-CGC/UNSA en audience)

Les horaires élargis dans les GSAT sont pris en compte.

Il est prévu 11 recrutements parmi les alternants. Toutefois, la CFE-CGC/UNSA regrette la concentration des recrutements sur les sites parisiens et qu'il n'y ait pas maintien de compétences de niveau expert sur les sites de province (risque à terme que les emplois soient concentrés sur l'Ile France et manque de perspective de carrière pour le personnel en Province).

Nous veillerons bien sûr à ce que ces promesses de la Direction soient respectées.

La CFE-CGC/UNSA fait proposition suivante : le travail de nuit pourrait être transféré vers les DOM .En effet, cette solution permet le déport en HO du travail en heure de nuit de la métropole.

- il n'y aurait plus de travail en heure de nuit profonde.
- il y aurait création d'emplois pérennes dans les DOM pour reprendre ces missions échappant à l'externalisation ou à l'usage de la sous-traitance.

Les plages d'ouverture de la supervision pourraient être les suivantes :

- Métropole de 6h à 22h
- Martinique de 16h à 22h (heure locale)
- Réunion de 8h à 11h (heure locale)

L'avantage de ces solutions permettrait le transfert des compétences techniques vers les Département d'Outre-Mer sur les technologies Transmission et les technologies transportées (IP/ADSL et Ethernet).